



**Pour être efficace,  
la formation continue doit être  
obligatoire.**

**Interview du Pr Jamal Taoufik**

*Vice Doyen et Professeur de chimie thérapeutique à la Faculté  
de Médecine et de pharmacie de Rabat.*

**Propos recueillis par Imounachen Zitouni**

## **Rédaction Infosanté : Quelle évaluation faites-vous de la formation continue (FC) des professionnels de santé au Maroc?**

### **Réponse du PR. Jamal Taoufik:**

Franchement, telle qu'elle est assurée aujourd'hui, je la qualifierais de bricolage. Nous bricolons parce que la FC est un élément essentiel dans des professions comme les nôtres et, il est inconcevable que des confrères qui ont eu leurs diplômes depuis plusieurs années, n'aient aucune obligation de FC pour la mise à jour de leurs connaissances.

On sait tous que la science évolue à une très grande vitesse et que l'obsolescence des connaissances intervient rapidement, et sans FC, nos connaissances sont vite dépassées. Pour avoir une idée de l'évolution des connaissances dans notre domaine, je m'amuse parfois à comparer les cours qui m'ont été enseignés et ceux que j'enseigne aujourd'hui aux étudiants, et je constate qu'ils contiennent à peine 10% à 15% de choses communes.

Devant un tel constat, comment voulez-vous qu'on puisse aspirer à avoir un exercice de qualité si une remise à niveau des connaissances n'est pas rendue obligatoire ?

### **Comment est organisée la FC au Maroc ?**

On ne peut parler réellement d'organisation. La FC au Maroc n'est pas organisée. La première des choses à faire aujourd'hui, est de la rendre obligatoire par la loi. Comme tous les pays qui se respectent, il faudrait qu'on mette en place une sorte de carnet de formation et que chaque professionnel soit obligé de valider un nombre de modules annuels pour pouvoir continuer d'avoir sa licence d'exercer. Cela est le préalable de la mise en place d'une FC efficiente. Sans un cadre juridique contraignant, on ne peut pas parler de véritable FC.

### **Selon vous, qu'est ce qui freine l'adoption de texte rendant la FC obligatoire ?**

Il n'y a pas de véritables freins, il y a juste un manque d'intérêt des autorités. Il faut que les personnes en charge de réguler nos professions aient la volonté politique de légiférer là dessus. Je ne parle pas des instances ordinales, parce qu'aujourd'hui, il y a plutôt désordre, en l'absence d'organisme légitime et crédible.

Dans l'état actuel des choses, ce genre d'initiative ne peut émaner de la profession, il faut donc que cela vienne du ministère de tutelle. En d'autres termes, il faut que l'administration soit l'initiatrice d'un système permettant la mise en place d'une FC obligatoire.

L'autorisation d'exercer ne doit pas être un chèque en blanc mais doit être rattachée à la FC.

### **Quel rôle joue le corps professoral dans la FC aujourd'hui?**

D'abord, il faut rappeler qu'il y a plusieurs types de FC.

Il y a des FC académiques faites au niveau des facultés, à l'initiative d'enseignants qui mettent en place des Diplômes Universitaires (DU) et des Certificats Universitaires (CU). Ce genre de formation obéit à un cahier des normes pédagogiques national et suit un circuit d'accréditation. Il y a un descriptif détaillé qui passe en conseil de la faculté, et par la suite en conseil d'université. Une fois la formation validée, elle obtient un label. L'accréditation est délivrée pour 4 ans avec obligation d'autoévaluation à mi-parcours, et une évaluation à 4 ans avant d'être renouvelée.

En principe, la qualité est présente dans ce genre de formation, mais cela demeure une initiative personnelle. Et sans le caractère obligatoire, le nombre de pharmaciens qui intègrent les modules de FC reste inférieur aux besoins réels.

Il y a aussi d'autres types de FC, et on peut citer les FC initiées par les organismes professionnels, mais qui demeurent dispersées. Il y a enfin la FC intéressée des laboratoires pharmaceutiques, où la qualité peut ne pas être au rendez-vous.

À côté de cette formation locale, beaucoup de confrères suivent des formations à l'étranger.

### **Vous êtes l'initiateur d'un DU et d'un CU, comment jugez-vous votre expérience?**

Il y a un manque d'intérêt criant de la part des pharmaciens vis à vis de la formation continue. Avoir entre 60 et 100 participants à un DU au prix de grands efforts, c'est très peu par rapport au nombre des pharmaciens au Maroc.

### **Quelles sont les conditions nécessaires pour avoir une FC efficiente au Maroc?**

Pour moi, la condition sine qua non pour avoir une vraie FC au Maroc est de la rendre obligatoire par la force de la loi.

Pour la formation proprement dite, on peut imaginer que les facultés soient chargées de mettre en place plusieurs modules et que les professionnels s'inscrivent à la carte. Ainsi, la FC sera sous une responsabilité académique, ce qui est un gage de qualité et d'indépendance.

Concernant le financement, il ne doit surtout pas être direct. On peut imaginer le prélèvement d'un pourcentage des bénéfices ou d'une participation de l'industrie pharmaceutique qui seront consacrés à la formation continue. Ces prélèvements doivent être versés dans une caisse gérée par des organismes professionnels indépendants. Cette caisse financerait la formation.

On peut aussi imaginer que les pharmaciens prennent en charge leur formation continue, tout simplement.

Dans tous les cas, faire financer un DU directement par un laboratoire n'est pas la panacée. Néanmoins, un partenariat peut être envisageable, à condition de préserver l'indépendance de ces formations.

## Dans le projet de réforme des études médicales et pharmaceutiques, qu'en est-il de la FC ?

L'objet de ce projet n'est pas de faire une place à la FC. La réforme s'attaque aux programmes des études qui sont le squelette de la formation de base.

Cela étant dit, le Doyen de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Rabat (FMPPR), le Pr Mohamed Adnaoui a été nommé sur un projet d'établissement, et parmi les points essentiels de ce projet, il y avait l'axe stratégique 5, où le Doyen s'est engagé pour le renforcement des programmes de Formation Continue Médicale et Pharmaceutique et la participation à la réflexion nationale sur l'évaluation des pratiques professionnelles. Il y a aussi les recommandations de la Cidpharmef\* qui préconisent que la FC devienne obligatoire, et qu'elle ne puisse être faite que par les organismes professionnels ou l'administration.

## Quelles précautions faut-il prendre pour préserver l'indépendance et l'éthique de la FC ?

Il faut encadrer la FC par la loi, et il faut ensuite créer un organisme réellement indépendant pour y veiller. Il faut aussi déconnecter la formation du financement.

Les formations seraient accréditées sur dossier, il en serait dressé une liste exhaustive. Il conviendrait d'éviter les conflits d'intérêt. Ainsi, les professeurs qui veilleraient sur les formations ne seraient pas rémunérés directement par un laboratoire.

## Et concernant l'indépendance de la FC dans les congrès ?

Dans le domaine médical, il peut exister des relations malsaines entre certaines sociétés savantes et certains laboratoires. Il est de notoriété publique qu'il y a beaucoup de prises en charge...

La FC pharmaceutique est peu concernée par ces dérapages.

**Pour préserver l'indépendance et l'éthique, il faut tout simplement appliquer la loi 17-04 qui est claire dans son volet publicité et conflit d'intérêt.**

## Comment voyez-vous l'avenir de la FC ?

J'espère que les autorités de tutelle prendront conscience de l'importance de la pharmacie et qu'elles la considèrent comme une priorité. Aujourd'hui, on s'occupe peut être plus d'aspects médiatique porteurs au détriment du reste.

**Exemple: la baisse des prix des médicaments est, certes, très importante mais pour moi le problème de la pharmacopée qui a un impact direct sur le monopole du pharmacien est aussi essentiel.** Il faut aussi trancher le problème du numérisé. Et il faut enfin avoir le courage d'organiser la FC, car c'est l'une des questions de fond.

Une fois que la volonté politique se sera exprimée, les choses vont se mettre en place doucement. On pourra alors réfléchir ensemble aux modalités de l'organisation de la FC.

## Êtes vous optimiste ou pessimiste quant à l'avenir?

On est obligé d'être optimiste, même si tous les indicateurs poussent au pessimisme...

\* Conférence Internationale des Doyens des facultés de PHARMACIE d'Expression Française

## Questions inattendues ?

### Si vous étiez une maladie ?

Je serais un rhume.

### Si vous étiez un remède ?

Le paracétamol, car c'est une molécule simple, très utilisée et sans effets indésirables majeurs.

### Si vous étiez une matière à enseigner ?

Je serais la chimie thérapeutique

### Si vous étiez un livre ?

Le précis de chimie thérapeutique (rire, M. Jamal Taoufik en est l'auteur)

### Si vous étiez un personnage historique ?

Je serais Napoléon! non pour son côté guerrier et conquérant, mais plutôt pour son sens de l'organisation. Le code civil, le baccalauréat, le lycée... sont tous de précieux legs que Napoléon a laissés à la France.

### Si vous étiez un proverbe ou une citation ?

Je serais la citation de Nicolas Boileau : « *Ce qui se conçoit bien, s'énonce clairement et les mots pour le dire arrivent aisément.* »

### Si vous étiez une qualité ?

Je serais la patience.

### Si vous étiez un défaut ?

Je serais l'impulsivité.

### Si vous étiez un début ?

Je serais le début du changement.

### Si vous étiez une fin ?

Je serais la fin des problèmes.



M. Zitouni Imounachen et Pr. Jamal Taoufik